



Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Kulturpflanzen  
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées  
Commissione svizzera per la conservazione delle piante coltivate

---

# Rapport interne CPC-SKEK 2013

**& Perspectives 2014**

Le Secrétariat  
Nyon, le 04.03.2014

## Partie 1 : Rétrospective 2013

---

### 1.1 Introduction

Ce rapport annuel interne du secrétariat de la CPC couvre la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013. Il complète le rapport annuel PAN-RPGAA qui traite des projets PAN et des groupes de travail. Celui-ci sera publié et envoyé aux membres en avril 2014.

### 1.2 Généralités

Dans le cadre de la politique agricole, la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques sont maintenant ancrées dans l'article 147a et b de la Loi sur l'agriculture. L'internalisation du PAN à l'OFAG s'est réalisée concrètement tout au long de 2013, afin que la structure permanente du PAN soit prête dès 2014. Cette nouvelle organisation, qui n'induit aucun changement pour les preneurs de projet, a demandé au comité de la CPC, conjointement avec l'OFAG, de travailler à la négociation d'un nouveau contrat avec l'OFAG. Les perspectives du nouveau mandat sont présentées dans la partie 2 de ce rapport.

### 1.3 Le comité

Les membres du comité se sont mobilisés pour la réalisation d'une demande de financement dès 2014. Ils ont soumis leur proposition aux responsables de l'OFAG dans le dernier trimestre 2013. Plusieurs rencontres et ajustements ont eu lieu avec les responsables de l'OFAG avant la conclusion d'un contrat d'aide financière sur 4 ans.

En totalité, le comité s'est réuni cinq fois en séance durant l'année 2013. En avril, s'est déroulée à Berne l'assemblée générale, qui a accueilli deux nouvelles organisations membres : Médiplant et Hortus officinarum.

Par ailleurs, un changement de direction au sein du secrétariat a demandé au comité de mettre en œuvre un recrutement de personnel en début d'année.

### 1.4 Le secrétariat de la CPC

L'année 2013 a été marquée par un nouveau changement de direction du secrétariat. En effet Christiane Maillefer a quitté la CPC pour un autre défi professionnel le 31 avril 2013 après presque deux ans de service. Agnès Bourqui a repris la direction du secrétariat le 1<sup>er</sup> mai 2013. Malgré ce remplacement au milieu d'une année très particulière en terme de réorganisation du plan d'action national RPGAA, tous les objectifs de la CPC ont été atteints. Ceci grâce aux compétences de chacun et à la collaboration étroite entre les collaborateurs du secrétariat de la CPC et avec l'OFAG. Sibyl Rometsch, membre du comité de la CPC, a en outre reçu un mandat pour la réalisation du rapport d'évaluation de la phase IV avec les priorités de la phase V et a offert un soutien à la nouvelle directrice.

L'établissement du rapport d'évaluation concernant la phase IV du PAN-RPGAA et l'élaboration des priorités de la phase V ont constitué une tâche importante assumée par la secrétariat. A cet effet, les résultats des groupes de travail ont été collectés et des priorités ont été définies pour chaque groupe de travail dans l'optique de la phase V.

Les collaborateurs se sont réunis en séance chaque mois à Berne afin de remplir les tâches du contrat de prestations avec l'OFAG.

Après 10 ans de collaboration au sein du bureau de la CPC, le coordinateur pour les arbres fruitiers Hanspeter Kreis, quitte la commission au 31 décembre 2013 pour mettre ses compétences et sa large expérience du PAN-RPGAA, en tant que collaborateur technique et scientifique, à la nouvelle structure PAN-RPGAA à l'OFAG.

La collaboratrice du secrétariat Karin Knauer a eu l'annonce d'un heureux événement et a manqué à l'équipe du secrétariat dès septembre.

L'équipe du secrétariat actuelle s'attache jusqu'à fin avril 2014 à achever les tâches du précédent mandat de prestations et à soutenir l'OFAG pour que le passage de témoin du PAN-RPGAA se fasse dans les meilleures conditions.

### 1.5 Objectifs 2013 du mandat de prestations (LA)

Les objectifs pour l'année 2013 sont présentés en allemand dans le tableau suivant:

<b>1. Beratung des BLW und Beantwortung von Fragen im Auftrag des BLW im Bereich des NAP-PGREL.</b>
1.1 Bei Bedarf.
<b>2. Erarbeitung von Entscheidungsgrundlagen gemäss Bedarf BLW bei der Weiterentwicklung der nationalen Erhaltungsstrategie und der NAP-PGREL Konzepte.</b>
2.1 Evaluation der Phase IV bezüglich dem Stand der verschiedenen Kulturarten unter Einbezug der Arbeitsgruppen.
2.2 Empfehlungen für die Schwerpunkte der Phase V: Bedarfserhebungen in den Arbeitsgruppen.
<b>3. Überprüfung von Projektskizzen und Projekteingaben anhand der NAP-PGREL Konzepten und bezüglich Schnittstellen zu anderen laufenden Projekten zur Nutzung von Synergien und zur Vermeidung von Doppelspurigkeiten.</b>
3.1 Expertisen Projektskizzen und Projektanträge 2013 (wie bisher, vermutlich aber nur wenige)
<b>4. Veröffentlichung von NAP-PGREL relevanten Informationen und Dokumenten auf der Webseite der SKEK (Deutsch und Französisch) (<a href="http://www.cpc-skek.ch">www.cpc-skek.ch</a>)</b>
4.1 Bei Bedarf.
<b>5. Organisation der NAP-PGREL Fachtagung in enger Absprache mit dem BLW</b>
5.1 Durchführung der Fachtagung noch unsicher / SKEK erstellt bis Ende Mai Vorschlag ->Die Geschäftsstelle und SKEK haben dem BLW ein Vorschlag erstellt. Die NAP-PGREL Fachtagung wurde am 21. November organisiert.
<b>6. Koordination zwischen den NAP-PGREL Projekten und Sammlungen zwecks Sicherstellung von Synergien und Komplementaritäten (z.B. Sorten, Methoden, inkl. Beschreibungen, usw.)</b>
6.1 Sicherstellung der Koordination bis Ende 2013.
<b>7. Erstellen und Veröffentlichen des NAP-PGREL Jahresberichts in Absprache mit dem BLW</b>
7.1 Kein Jahresbericht 2013 ->Da normalerweise der Leistungsauftrag in Dezember 2013 endete, wurde kein Jahresbericht vorgesehen. Da Abschlussarbeiten bis Ende April geplant wurden, wurde die Gelegenheit genutzt das Jahresbericht noch durchzuführen.
<b>8. Verfassen von Berichten und Publikationen über das NAP-PGREL (z.B. Zustandsbericht der Schweiz über PGREL zuhanden der FAO)</b>

8.1 Hotspot-Artikel: (wie bisher) Hotspotartikel werden durch SKEK GS selbständig verfasst, kein Beitrag BLW nötig, rechtzeitig "bewilligungsfähiges" Gut zum Druck vom BLW einholen.

**9. Betrieb, Anpassungen und Wartung der Nationalen Datenbank des Bundes (NDB: [www.bdn.ch](http://www.bdn.ch)): wie bisher**

**10. Benutzerkontenverwaltung, Hilfestellung an die Benutzer der NDB: wie bisher**

**11. Qualitätskontrolle : wie bisher**

**12. Überwachung der NAP-PGREL Projekte und Sammlungen: wie bisher**

**13. Unterstützung der Neuorganisation, damit der NAP-PGREL und die Phase V optimal weiterlaufen können.**

13.1 Transfer der relevanten Dokumenten und Informationen usw. zum NAP-PGREL an das BLW

13.2 Transfer der relevanten Dokumente und Informationen usw. zum NAP-PGREL von der SKEK-Homepage in die Nationale Datenbank (NDB). Aktuelle Konzepte, bisherige Jahresberichte...

### 1.6 Réponses à des consultations

- Modification de la loi sur le génie génétique et ordonnance sur la coexistence : dans le cadre de l'ouverture de la procédure de consultation, les cantons, partis politiques, associations faîtières, et autres milieux intéressés ont été consultés sur la coexistence entre OGM et non-OGM dans l'agriculture. La CPC s'est positionnée en mai 2013 en faveur d'une prolongation du moratoire sur les OGM et s'oppose à la révision de la loi sur les organismes génétiquement modifiés et, par conséquent, à l'introduction de régions sans OGM.
- Stratégie suisse de sélection des plantes : le 29.11.2013 le comité a envoyé un rapport dans lequel il expose des arguments et des principes de développement en faveur de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques.

### 1.7 Groupes de travail

Les différents groupes de travail de la CPC ont été actifs cette année et se sont chacun réunis 1-2 deux fois. L'évaluation de la phase IV et les priorités pour la phase V ont été, pour chaque groupe de travail, un point central.

Concernant les autres activités spécifiques aux groupes de travail, le rapport annuel 2013 PAN-PGRAA présente les résultats et informations pertinentes qui se sont déroulés cette année. Toutes les données des groupes de travail (procès-verbaux, invitations,...) sont désormais disponibles uniquement sur le site de la BDN.

La CPC souhaite remercier chaleureusement tous les membres des groupes de travail pour leur précieuse contribution durant ces années de collaboration.

### 1.8 Base de données nationale ([www.bdn.ch](http://www.bdn.ch))

Un workshop sur le thème de l'introduction des données dans la BDN a eu lieu au mois de janvier. Cinq séances du groupe de l'équipe de projet (EDP) de la BDN ont permis de piloter la maintenance et le développement de la BDN en 2013. Un workshop a également été organisé pour définir comment commander du matériel dans la BDN avec la gestion automatique des SMTA. Le transfert des documents dans la BDN (pour la nouvelle structure PAN à l'OFAG) a nécessité beaucoup de ressources durant la deuxième moitié de l'année:

les concepts de conservation, les rapports des projets PAN-RPGAA ainsi que les procès-verbaux et invitations des séances des groupes de travail ont été acheminés vers la BDN. Pour l'introduction des rapports annuels par les preneurs de projet, un développement de la BDN a été nécessaire. Le transfert de la BDN à OFAG a également été préparé à la fin de l'année.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la BDN est intégrée à l'OFAG qui reprend aussi les tâches relatives au premier niveau de la BDN: contrôle qualité des données, soutien aux utilisateurs, gestion des comptes utilisateurs. Le développement et la maintenance de la BDN continuent d'être externalisés par le biais d'un projet PAN, par l'association BCIS. En 2014, il est prévu de développer la commande de matériel dans la BDN avec gestion automatique des SMTA pour la banque de gènes nationale (comme collection pilote). L'intégration des données moléculaires dans la seconde moitié de l'année 2014 constitue un autre objectif.

### **1.9 Congrès PAN-RPGAA 2013**

Durant la matinée du congrès, les deux acteurs principaux du PAN-RPGAA, la CPC et l'OFAG, ont présenté l'avenir de leur organisation. Christian Eigenmann a informé sur la nouvelle organisation du PAN-RPGAA et Roni Vonmoos sur l'avenir de la CPC. Ce fut l'occasion pour le public de s'enquérir sur la portée de ces changements sur leurs activités. Le thème du congrès proposait d'offrir un bilan du PAN après 15 années de projets. Divers conférenciers étaient invités, pour la plupart des experts issus de groupes de travail et une oratrice provenant de l'Institut national de recherche agronomique en France. Ces présentations ont suscité des discussions animées auprès des participants.

La session de poster a permis à de multiples preneurs de projet de présenter leurs travaux au public. Le secrétariat réserva une surprise aux participants ravis à l'heure du dessert: la découverte d'une ancienne variété de poire, la Sept-en-gueule. Le congrès PAN attira 71 participants et reste un rendez-vous incontournable pour les acteurs de la conservation des ressources phytogénétiques.

### **1.10 Site internet CPC-SKEK**

En début d'année, un projet de refonte du site internet de la CPC a débuté. Les travaux avaient pour objectif de rafraîchir les contenu et lay-out afin de les moderniser. En collaboration avec la société Be-One, le lay-out a été retravaillé et les premières propositions ont été discutées au sein du secrétariat et du comité. Ils ont ensuite été interrompus en raison de l'avenir indéterminé de la CPC. Toutefois, les propositions de lay-out pourront être reprises et le développement adapté aux nouvelles perspectives 2014.

En automne, les participants au congrès NAP ont pu, pour la troisième année consécutive, s'inscrire directement sur notre site internet. Soulignons que ce procédé est une aide organisationnelle pour le secrétariat.

## **Partie 2 : Perspectives 2014**

---

La proposition de la CPC concernant une nouvelle forme de collaboration entre elle et l'OFAG a permis à la CPC de conclure un contrat d'aide financière sur 4 ans avec l'OFAG. Les tâches principales de la CPC seront :

1. la mise en réseau des acteurs RPGAA,



2. le développement d'une plateforme de communication entre l'OFAG et les organisations privées et
3. le soutien scientifique et pratique des preneurs de projets et de l'OFAG.

Ce contrat avec l'OFAG est une bonne base pour la nouvelle CPC. A moyen terme, voire à plus long terme, il sera cependant essentiel que la CPC ait d'autres sources de financement et/ou de collaboration. Dans un plus proche avenir, il faudra promouvoir un réseau entre tous les acteurs RPGAA, c'est-à-dire :

- être à l'écoute des acteurs afin de connaître leurs questionnements et problèmes ;
- informer régulièrement sur les nouveautés et résultats obtenus en Suisse et à l'étranger par des articles, des newsletter, le site web ;
- favoriser une proche collaboration avec le groupe PAN de l'OFAG ;
- être au courant des bases légales et des éventuels changements de celles-ci ;

### **Secrétariat**

Le comité de la CPC prévoit un poste unique à 60% pour la direction du mandat.

### **Conclusion**

La CPC est confiante pour son avenir mais également consciente qu'il s'agit maintenant de démontrer qu'elle peut jouer un rôle important dans la conservation des ressources génétiques.